Département d'Etudes Juridiques et Economiques de Périgueux (DEJEP)

Descriptif:

Le DEJEP a ouvert ses portes en 1969 (sous le nom d'Institut d'Etudes Juridiques et Economiques (IEJE) de Périgueux jusqu'en 2010). Il a intégré depuis 2004 le site de la Grenadière, devenu Campus Périgord-Université de Bordeaux. Grâce à la volonté de la ville de Périgueux, il s'est rapidement développé pour constituer un établissement de référence en Dordogne.

Aujourd'hui, le DEJEP offre à ses étudiants:

- **des formations d'excellence** : les enseignements sont les mêmes que ceux dispensés sur le site de Pessac, les programmes sont identiques ainsi que le régime des examens ;
- des taux de réussite supérieurs à Bordeaux : les étudiants bénéficient de conditions de travail remarquables ainsi que d'un suivi personnalisé, rendus possibles par une structure à taille humaine qui contribue à l'exemplarité des résultats ;
- une vie étudiante dynamique grâce aux activités associatives et sportives qui contribuent à l'image et à l'identité du Campus Périgord;
- une ouverture originale sur le monde professionnel : des partenariats anciens et solides permettent aux étudiants d'accéder aux professions en lien avec leurs études (monde judicaire, administratif, économique, etc.)

Compétence requise :

Accessible à tout bachelier

Lieux d'exercice:

Périgueux

Ecole en filière avec la Fac de Droit de Bordeaux

Possébilité : 3ans à Périgueux (Licence) et pour la poursuite des études (Master, Doctorat) ce fait à Bordeaux

Formation:

Lincence en Droit (3 années - L1, L2, L3):

Formation: Études juridiques générales destinées à comprendre les mécanismes régissant les rapports individuels (droit privé) et les relations entre les collectivités, l'État et l'individu (droit public). L'enseignement comprend des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD).

Poursuite d'études : Licence Professionnelle (après le L2) ou Master 1 (après le L3).

Insertion professionnelle:

- Administrations publiques ou privées (administration pénitentiaire, douanes, impôts, gendarmerie, police...)
- Secteur juridique et judiciaire (notaires, huissiers, cabinets d'avocats...)
- Fonctions commerciales (agences immobilières, banques, assurances, cabinets d'experts comptables...)